

### **Retraite, Assurance chômage : FO ne fléchira pas**

FO met en garde à nouveau le gouvernement. Ce n'est pas une communication récurrente et répétée visant à faire entrer dans les esprits la nécessité de la réforme des retraites ou encore de celle de l'assurance chômage, qui viendra à bout des faits !

Le gouvernement commettrait une grave erreur si, au terme de la crise sanitaire, il entendait ainsi en faire supporter le coût aux salariés.

Sur les retraites, s'il n'a pu ni en expliquer le bien fondé, ni convaincre au terme de deux années et demie de concertation, il devrait admettre que les arguments qui lui ont été opposés doivent être entendus. A cet égard FO ne fléchira pas. Oui on doit améliorer les droits à la retraite, en particulier pour toutes celles et ceux – dont souvent les salariés dits de la « deuxième ligne », du secteur social et médico-social – dont les emplois, carrières et salaires conduisent à des pensions insuffisantes. Non on ne doit pas détruire l'existant pour lui substituer un régime unique par points qui n'améliorera en rien leur situation, mais dont tout un chacun a compris que l'objectif est de donner aux gouvernements demain la possibilité permanente d'agir sur l'âge de départ et le niveau des pensions.

Sur la réforme assurance chômage, FO rappelle que si les confédérations syndicales n'ont pas été entendues, les faits leur ont donné raison, au point que dans le contexte de la crise sanitaire, face au développement du chômage et de la précarité, le gouvernement a dû en reporter l'application à trois reprises.

FO soutient que la prorogation de la convention négociée en 2017 est pleinement justifiée et réitère la nécessité d'un mécanisme permettant de lutter contre les abus du recours aux emplois précaires (bonus-malus).

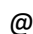
Vouloir compenser le coût de la crise par le recul de l'âge de la retraite et la baisse des pensions ou encore en durcissant les droits des demandeurs d'emploi serait non seulement injuste socialement mais contreproductif : la priorité est et sera d'assurer un emploi aux actifs et aux jeunes demandeurs d'emplois, de combattre effectivement la précarité et d'améliorer le pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires.


Contact :

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.facebook.com/forceouvriere)

 01.40.52.86.01

Paris, le 14 janvier 2021